

Avis adopté

Séance plénière du 28 janvier 2026

Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Les pollutions diffuses constituent aujourd'hui une menace directe, silencieuse et durable pour le monde vivant. Invisibles mais omniprésentes, elles contaminent l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les sols qui nous nourrissent... et nos organismes. Elles fragilisent la biodiversité, perturbent les écosystèmes et exposent durablement les populations, faisant peser un risque réel sur notre santé et sur les dynamiques du vivant. Cet avis a le mérite de poser ce constat sans détour et d'appeler à une réaction collective à la hauteur de l'enjeu.

Notre groupe partage pleinement l'esprit de ce travail : montrer que la transition écologique peut être un moteur de transformation positive, à condition d'agir avec innovation, méthode et prudence.

Nous soutenons d'abord fortement l'accent mis sur la connaissance scientifique. Mieux mesurer, mieux partager les données sur les pollutions diffuses est une condition indispensable pour décider juste, innover et agir efficacement.

Nous soutenons également la priorité donnée à la prévention. Réduire les pollutions à la source, faire évoluer progressivement les cadres réglementaires, accompagner les acteurs économiques vers des pratiques et des produits de substitution : c'est le seul chemin réaliste pour concilier protection du vivant et activité économique.

Enfin, nous saluons la place accordée aux solutions fondées sur la nature. Elles démontrent qu'il est possible de réduire les impacts des pollutions diffuses tout en renforçant la résilience des territoires.

Tout cela pose évidemment la question de la concurrence internationale – on le voit sur l'agriculture, mais aussi dans d'autres domaines – et nous devons traiter ce problème au niveau européen, sauf à condamner notre système productif.

Deux axes pourraient utilement être renforcés. Les changements de comportements de consommation, pourtant clé, restent encore insuffisamment articulés avec un changement systémique.

De même, le principe pollueur-payeur est affirmé, mais gagnerait à être décliné de manière plus opérationnelle.

Nous avons voté l'avis.